

Accompagnement à la mise en place de politique enfance et petite enfance de territoire

Territoire

Régions : Pays de Loire, Bretagne
 Départements : Ile et Vilaine, Loire atlantique, Morbihan
 Préfecture :
 Population
 Nombre de communes :

Descriptif de l'association

L'objet général de l'association est de créer un espace d'éducation populaire pour favoriser le développement local, l'animation et le développement des territoires ruraux. La fédération imagine

et structure des réponses aux nouveaux besoins des territoires ruraux en proposant des actions de proximité dirigées principalement vers l'enfance et la jeunesse. Les principales actions sont :

- Loisirs éducatifs à l'intention des enfants et des jeunes
- Jeunesse de pays : susciter, soutenir et fédérer les dynamiques et les initiatives de jeunes du territoire
- Sports et activités de plein air
- Actions culturelles : développement de la pratique d'activités de proximité et valorisation du patrimoine culturel du Pays
- Insertion professionnelle : à travers les métiers de l'artisanat du spectacle, favoriser le développement et la valorisation des talents et savoir-faire et accompagnement de la construction des cursus professionnels
- Appui et conseil : accompagnement des collectivités et des associations dans la mise en œuvre de projets par identification des besoins, stratégie de développement, mise en réseau
- Développement local : accompagnement des communes dans la création et le fonctionnement de structures intercommunales, notamment la mise en œuvre de politiques « enfance et jeunesse »

Maitre d'œuvre:

La Fédération d'Animation
 Rurale en Pays de Vilaine

Contact Stéphane Adam

Tél: 02 99 72 17 46

Mail: lafede@wanadoo.fr

Site: <http://www.lafede.fr>

Adresse: 5 rue Jacques
 Prado BP 30123 35601
 REDON Cedex

**Les partenaires
 techniques : UBAPAR,
 Optimôme, Igloo**

**Les partenaires
 financiers : GEPETO
 financement
 européens, La CAF, les
 communes et les
 intercommunalités**

Contexte

Le Pays Redon et Vilaine est situé sur trois départements (Ile et Vilaine, Loire-Atlantique et Morbihan) et deux régions (Pays de la Loire et Bretagne). Il se situe dans un secteur rural peu développé. La fédération a constaté une augmentation de la population sur le pays de Redon et l'arrivée de gens extérieurs qui ont besoin des services puisque pas de famille pour s'occuper des enfants. De plus, on observe un manque dans les

dispositifs de gardes d'enfants pour les parents qui travaillent dans des secteurs aux horaires atypiques (la restauration, le commerce, etc). Avec le travail des femmes notamment, émergence de demandes différentes notamment concernant le mode de garde des enfants.

Objectifs Initiaux

En 1971, un groupe de jeunes militants décide de créer une structure totalement dédiée au Pays de Vilaine. Son but : engager la jeunesse dans le développement et l'animation de ce territoire. S'en suivent de nombreuses actions : collectif des Folliards (festival), chantier d'insertion « lever de rideau », cinéma itinérant « plan 16 », création des « SIVU enfance et jeunesse » et des Centres

Sociaux en milieu rural, etc. La culture de l'association depuis l'origine est fondée sur l'idéologie du développement local : « vivre et travailler au pays » et sur celle de l'éducation populaire. Au fil du développement les actions apparaissent, disparaissent, mais reste fondées sur trois pôles forts : action jeunesse, action culturelle et actions sportive.

Présentation de l'initiative

Le fondement est de participer à la création d'activité de loisirs éducatifs à proximité. La fédération a développé et propose une méthodologie de diagnostic en matière de politique de territoire enfant jeunesse pour les communes. La démarche permanente de concertation et de coopération associe les acteurs (les jeunes et leurs familles, les élus locaux, les partenaires associatifs, les enseignants, les travailleurs sociaux, les représentants des institutions...). Cet accompagnement à la mise en œuvre de projets cohérents, originaux et structurants contribue à la valorisation, la construction et l'ouverture du Pays. Leurs connaissances des financements notamment CAF et européens, leur permet de conseiller les élus de l'ingénierie jusqu'aux financements. Ce service est donc un service d'accompagnement des élus et des associations locales pour leur permettre de répondre aux demandes du territoire et notamment les demandes des nouveaux arrivants. Le diagnostic débouche sur des coopérations intercommunales pour la mise en place de multi-accueil, sur la création de RAM (réseau assistantes maternelles). Lors de ces diagnostics a surgi la question liée à la petite enfance et les gens parlent mode de garde. Il est fait alors appel à l'UBAPAR (union régionale Foyer ruraux) et à une société nommée Optimôme qui est spécialisée dans le développement de mode de garde alternatif pour être épaulé dans le diagnostic. Le service est donc d'amener de la concertation pour réfléchir au-delà des représentations en matière de projet enfance, petite enfance et jeunesse. Cela a permis de dégager des pistes alternatives en matière de mode de gardes notamment : les bébébus développés par la société IGLOO et les crèches en appartements.

Difficultés rencontrées

1) Les élus ne s'entendent pas sur les lieux d'implantation des infrastructures nécessaires à l'accueil d'enfants. 2) La comptabilité des territoires de projet et de vie avec l'organisation administrative des territoires. 3) Composer avec l'acquisition de compétences différentes par les intercommunalités. 4) La vision de certains élus des intercommunalités comme zone de partage de charges plus que de projets. 5) Le temps de développement des projets long alors que le besoin de garde est urgent. 6) La relation aux communes n'a pas toujours été facile car l'association est vécue comme un « agitateur » et à une époque la gestion fut plus hasardeuse. Changement en 1991, grâce à la contractualisation avec les communes, et par le fait que des administrateurs se retrouvent élus.

Atouts pour le lancement d'un tel dispositif

Les contrats proposés par la CAF pour financer des actions enfance jeunesse imposent et financent l'étape diagnostic. Les diagnostics participatifs permettent de se mettre à l'écoute du territoire donc à l'écoute des gens de leurs besoins. La population donne son avis aux élus, alors ils se forment et comprennent les enjeux de l'enfance jeunesse ;

L'association fait preuve de ses compétences aux élus par le biais du diagnostic et fait la proposition de portage action ; alors l' élu peut décider de continuer à travailler ensemble.

Les fonds Jospin ont été incitatif, ce sont des fonds d'Etat via la CAF, pour des structures d'accueil petite enfance.

Impact/plus value pour le territoire

La méthodologie de diagnostic utilisé est participative et mobilise l'expertise d'usage des acteurs du territoire. Le diagnostic participe de la mobilisation des acteurs. Il permet de trouver des solutions innovantes réellement articulées aux pratiques des acteurs du territoire.